

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2016107	Date d'inspection Le 13 juin 2023	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins 3		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	16 juin 2023	13 juin 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Le mois de mai n'avait pas été effectué. La responsable a effectué pendant l'inspection de surveillance la pratique d'urgence.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	16 juin 2023	13 juin 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. La lacune est maintenant conforme. Le mois de mai n'avait pas été effectué. La responsable a effectué pendant l'inspection de surveillance la pratique d'urgence.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	16 juin 2023	
Commentaires : Sur la feuille de vérification de l'équipement fixe, la colonne du mois de mai est vide. La responsable sur les lieux mentionne qu'il a été oublié. La responsable mentionne qu'une vérification sera effectué dans les prochains jours.			

### Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont aussi été observés;

- Le ratio enfant-éducatrice/éducateur.
- Les registres de présence des enfants.
- Le tableau d'affichage à l'entrée.
- La vérification du parc extérieur en lien avec leur permis.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe les enfants jouer dehors (Ils ont tous des bouteilles d'eau), la collation ( les enfants ont tous des boîtes à diner), la préparation pour le jeu Jeopardy, une activité dirigée pour la fête des Pères et les jeux libres.

original signé par  
Paula Morin

Le 13 juin 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Tanya Hébert

Le 13 juin 2023

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date